

Droit à distance, Assas ou Paris 8 ? ou autre ?

Par **Maiak**, le **27/08/2019** à **16:22**

Bonjour,

J'ai actuellement une licence LEA anglais, espagnol, portugais mais j'aimerais me réorienter en droit. J'ai eu ma fille pendant ma licence donc j'ai préféré la finir avant de démarrer autre chose.

Assas a accepté ma candidature, je suis toutefois pas encore inscrite car j'hésite. **1)** Le droit a distance est-il reconnu de la même façon qu'en présentiel ? Sachant que j'ai également fait une demande à la fac qui a été acceptée, mais ce qui impliquerait un déménagement, trouver une ass mat pour ma fille et beaucoup de trajet pour que mon conjoint aille à son travail.

J'ai de grandes capacité de mémorisation mais la prise de note n'est pas mon truc du tout. J'ai appris qu'à Assas, ce sont des vidéos. **2)** Est-ce que "chaque phrase prononcée" est à apprendre, ou bien il faut prendre des notes de ce qu'on estime important (càd tout ? ou pas ?)

3) Comment est le système à Paris 8 ? J'ai plusieurs lu que les cours sont déjà écrits, est-ce vrai ?

4) Pour les "connaisseurs", vous me conseilleriez quoi ?

5) Quel est l'enseignement à distance le plus perfectionné en terme de contenu de cours ?

Je vous remercie de m'avoir lue et attends avec impatience vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/08/2019** à **07:35**

Bonjour

Je ne peux répondre qu'à votre première question. Que vous soyez étudiant à distance ou en présentiel, vous passez exactement le même diplôme (les diplômes ne comportent aucune mention à ce sujet).

Par **Yzah**, le **29/08/2019** à **00:54**

Bonjour,

Je peux répondre à une autre interrogation: Est-ce que "chaque phrase prononcée" est à apprendre, ou bien il faut prendre des notes de ce qu'on estime important (càd tout ? ou pas ?).

Vous avez deux types de matières:

1/ celle avec TD, les grosses matières fondamentales: il ne faut pas apprendre par coeur, excepté certaines notions (maximes latines, une prof nous demandait de retenir les dates du code civil et du code pénal, des définitions). Pour le reste, il faut comprendre car en partiel ce ne sera pas du par coeur qui sera demandé mais un véritable effort de réflexion.

2/ les petites matières sans TD: oui par coeur car évaluation par QCM. Les questions sont quand même assez générales, je n'ai pas trouvé ça trop dur si on a suivi tout le semestre.

Par **Maiak**, le **29/08/2019** à **10:27**

Merci à vous Isidore B. et Yzah. C'est une bonne chose que le diplôme ne porte pas la mention numérique car le travail à fournir est aussi important que ceux en présentiel mais avec travail et/ou enfant(s) à gérer en plus.

Les QCM sont-ils systématiques ou Assas préfère-t-il la rédaction en L1 ? ou bien les deux selon les matières ?

J'avoue que malgré le voeu validé à la faculté de droit (de Poitiers), mon coeur balance de plus en plus pour une Université à distance pour des questions d'organisation notamment.

Par **Yzah**, le **29/08/2019** à **12:51**

Ré, il y a les deux modalités d'évaluation selon les matières, même à Assas.

Concernant la prise de notes, je pensais aussi que ça n'allait pas être mon truc mais il faut se faire confiance, je n'ai pas eu de difficultés. Vous aurez la chance d'avoir des vidéos, vous pouvez faire répéter à volonté le professeur ce qui n'est pas notre cas en présentiel ;)